



## Good Sense Fresh Phase Désodorisant textile

Révision: 2019-05-20

Version: 03.0

### 1. IDENTIFICATION

**Nom du produit:** Good Sense Fresh Phase Désodorisant textile  
**Code du produit:** 93062872  
**FDS #:** MS0800287  
**Utilisation recommandée:**

- Neutralisant d'odeurs
- Ce produit doit être dilué avant toute utilisation

**Utilisations déconseillées:** Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

**Producteur, importateur, fournisseur**

Siège social aux États-Unis  
 Diversey, Inc.

1300 Altura Rd., Suite 125

Fort Mill, SC 29708

Phone: 1-888-352-2249

Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : <https://sds.diversey.com>

Siège social au Canada

Diversey, Inc. - Canada

3755 Laird Road Units 8-11

Mississauga, Ontario L5L 0B3

Phone: 1-800-668-7171

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence** 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification du produit non dilué**

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1  
 Sensibilisation de la peau Catégorie 1



**Mention d'avertissement:**

**Danger.**

**Déclarations sur les risques**

**CAUSE DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES. PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE.**

**mises en garde :**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter de respirer les émanations. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE: Peut irriter modérément la peau.

**Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet**

**Good Sense Fresh Phase Désodorisant textile**

1 of 5

**Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA)** - Sans objet.

**Classification du produit dilué @ 1:32**

Ce produit, lorsqu'il est dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

**Déclarations sur les risques et la sécurité**

Pas nécessaire.

**3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

**Ingrédients classifiés**

Composant(s)	CAS #	% en poids
Alcools éthoxylés	68439-46-3	10 - 30%
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	3 - 7%
huile de ricin, éthoxylée	61791-12-6	3 - 7%
alpha-hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	1 - 5%
salicylate de benzyle	118-58-1	1 - 5%
salicylate de (Z)-3-hexenyle	65405-77-8	> 0.1 - < 1%
[3R-(3α,3aβ,7β,8aα)]-1-(2,3,4,7,8,8a-hexahydro-3,6,8,8-tétraméthyl-1H-3a,7-méthanoazulène-5-yl)ét hane-1-one	32388-55-9	> 0.1 - < 1%
D-limonène	5989-27-5	> 0.1 - < 1%
7-hydroxycitronellal	107-75-5	> 0.1 - < 1%
Xylénésulfonate de sodium	1300-72-7	< 0.1%

\*Les pourcentages exacts sont retenues à titre de renseignements commerciaux secrets

**4. PREMIERS SOINS**

**Produit Non Dilué:**

**Les Yeux:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

**Par voie cutanée:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à grande eau savonneuse.

**PAR INHALATION :** EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

**Symptômes/effets les plus importants :** Pas d'information disponible.

**Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur** Sans objet.

**Conditions médicales aggravées:** Aucun à notre connaissance.

**Produit Dilué:**

**Les Yeux:** Rincer abondamment à l'eau.

**Par voie cutanée:** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**PAR INHALATION :** Les premiers secours ne sont pas nécessaires

**Ingestion:** EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposion (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Méthodes particulières d'intervention** Aucune méthodes spéciale n'est requise  
**Moyen d'extinction approprié** Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

**Équipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

**Précautions individuelles** Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

**Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :**

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Manipulation:** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Bien laver après manipulation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit.

**Entreposage:** Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

**Niveau d'aérosol (le cas échéant) :** Sans objet.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Directives d'exposition:** Ce produit, tel que fourni, ne contient pas de matières dangereuses soumises à des limites d'exposition professionnelle établies par les organismes de réglementation régionaux.

**Produit Non Dilué:**

**Mesures d'ordre technique:**

Aucune ventilation particulière requise. Ventilation adéquate du local.

**Protection individuelle**

<b>Protection des yeux:</b>	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
<b>Protection des mains:</b>	Gants résistants aux produits chimiques.
<b>Protection de la peau et du corps:</b>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<b>Protection respiratoire:</b>	Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**Produit Dilué:**

**Mesures d'ordre technique:**

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

**Protection individuelle**

<b>Protection des yeux:</b>	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Protection des mains:</b>	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Protection de la peau et du corps:</b>	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Protection respiratoire:</b>	Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Mesures d'hygiène:</b>	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**État de la matière:** Liquide

**Vitesse d'évaporation:** Pas d'information disponible.

**Seuil de l'odeur:** Pas d'information disponible.

**Point/intervalle de fusion** indéterminé

**Température d'auto-inflammation:** Pas d'information disponible.

**Solubilité dans d'autres solvants** Pas d'information disponible.

**Densité** 8.59 lbs/gal 1.03 Kg/L

**Masse volumique apparente** Pas d'information disponible.

**Point d'éclair** >200°F > 93.3 °C

**Viscosité:** Pas d'information disponible.

**Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) :** 1.02 % \*

**Inflammabilité (solide ou gaz):** Sans objet.

**Sustained combustion:** Sans objet.

**Limites d'explosivité - supérieure:** indéterminé - **inférieure:** indéterminé  
6.5 200 93.3

**% COV par poids dse la dilution d'emploi:** 0.03

**Couleur:** Turbidité Transparent, **é de la couleur** Couleur claire, primaire Jaune

**Odeur: primaire** Frais

**Point/intervalle d'ébullition:** indéterminé

**Température de décomposition:** Indéterminé Sans objet.

**Solubilité:** complètement soluble

**Densité relative (relativement à l'eau):** 1.03

**Densité gazeuse:** Pas d'information disponible.

**Pression de vapeur:** Pas d'information disponible.

**Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Pas d'information disponible.

**Phosphore élémental:** 0.00 % by wt.

**pH** 4.9

**La corrosion des métaux:** Non corrosif

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Reactivity:** Not Applicable

<b>Stabilité</b>	Le produit est stable
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun raisonnablement prévisible.
<b>Matières à éviter</b>	Acides forts. Agents d'oxydation.
<b>Conditions à éviter</b>	Pas d'information disponible.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion

### Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

**Contact avec la peau:** Peut irriter modérément la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs et/ou de l'inconfort transitoire.

**Contact avec les yeux:** Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

**Ingestion:** Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea.

**Inhalation:** Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

**Sensibilisation:** Aucun effet connu. Peut causer une réaction allergique cutanée. Les symptômes peuvent inclure une éruption cutanée, une urticaire, des démangeaisons, des bosses, des rougeurs, un gonflement et/ou de l'inconfort.

**Target Organs (SE):** Aucun à notre connaissance.

**Target Organs (RE):** Aucun à notre connaissance.

### Inscriptions comme cancérogènes:

### Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): 3500

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité:** Pas d'information disponible.

**Persistance et dégradabilité:** Pas d'information disponible.

**Bioaccumulation:** Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :** Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués):** Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) :** Non réglementé

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués):** Non réglementé

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser des récipients vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Description du connaissance DOT (voie terrestre )** NON RÉGLEMENTÉ

**Description du voie maritime** NON RÉGLEMENTÉ

## connaissance

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL).

#### RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Alcools éthoxylés	68439-46-3	-	-	-	-
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	-	X	-	-
huile de ricin, éthoxylée	61791-12-6	-	-	-	-
1,4-dioxacycloheptadécane-5,17-dione	105-95-3	-	-	-	-
alpha-hexylcinnamaldéhyde	101-86-0	-	-	-	-
salicylate de benzyle	118-58-1	-	-	-	-
Xylénésulfonate de sodium	1300-72-7	-	-	-	-
[3R-(3 $\alpha$ ,3 $\alpha$ $\beta$ ,7 $\beta$ ,8 $\alpha$ $\alpha$ )]-1-(2,3,4,7,8,8a-hexahydro-3,6,8,8-tétraméthyl-1H-3a,7-méthanoazulène-5-yl)éthane-1-one	32388-55-9	-	-	-	-
salicylate de (Z)-3-hexenyle	65405-77-8	-	-	-	-
D-limonène	5989-27-5	-	X	-	-
7-hydroxycitronellal	107-75-5	-	-	-	-

#### CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	111-90-0	3 - 7%			X

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
Ether de diéthyléneglycol et de monoéthyle	X		

#### Réglementation Canadienne

Composant(s)	CAS #	NPRI
D-limonène	5989-27-5	X

### 16. AUTRES INFORMATIONS

#### NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

#### Produit Dilué:

Révision: 2019-05-20

Version: 03.0

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

Affaires réglementaires nord-américaines

Avis supplémentaire

• Contient un parfum additionné - voir la description précise sous la rubrique " Odeur " de la Section 9.

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*